

DELIBERATION N° 93/78 : PROPOSITION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU B.A.S.

Vu le décès de Monsieur SIMON Charles le 2 Février 1978, qui était Membre désigné par Monsieur le Préfet au sein de la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- propose à Monsieur le Préfet de M. & M. de désigner Monsieur VIELLARD Jean, né le 14 Juillet 1926 à CAUDERAN (Gironde), domicilié 5, rue Maurice Ravel et trésorier de l'Association Familiale de LUDRES, comme Membre de la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale en remplacement de Monsieur SIMON Charles, décédé.